



Maître Marie-Laure BARTOLI
Notaire

RT 30
Résidence Surgente
20220 L'ILE-ROUSSE

Tél. 04.95.33.87.70
etude.bartoli.20061@notaires.fr

Dossier suivi par :

SUCC - FILIPPI Gracieuse
A 2023 00040

V/Réf:

CONSEIL REGIONAL DES NOTAIRES DE
CORSE
19 Cours du Général Leclerc
20000 AJACCIO

L'ILE-ROUSSE, le 12 janvier 2026

OBJET : AVIS DE PUBLICATION - CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Monsieur le Président du Conseil Régional des Notaires,

Mon Cher Confrère,

Dans le cadre des mesures arrêtées afin de permettre la reconstitution des titres de propriété faisant défaut, je vous saurai gré de bien vouloir trouver ci-après un **AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**.

Je vous saurai gré de bien vouloir publier cet avis sur le site dédié du Conseil Régional des Notaires de Corse et d'en faire transmission à la Préfecture ainsi qu'au service compétent de la Collectivité de Corse pour publication sur leur site respectif.

Vous en remerciant par avance,

Je vous prie de me croire,

Votre bien dévoué Confrère.

Maître Marie-Laure BARTOLI

Accueil :
Du lundi au vendredi
de 9H00 à 12H00
et de 14H00 à 18H00.
Le samedi sur rendez-vous.

Accès :
RT 30 (ancienne route de Calvi)
en face du Gymnase Municipal.

Parking.

AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE
Commune de NOVELLA (20226)

Suivant acte reçu par Maître Marie-Laure BARTOLI, notaire à L'ILE-ROUSSE (20220), les 27 et 30/12/2025, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06/03/2017, un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code civil, au profit de :

Madame Gracieuse FILIPPI, sans profession, demeurant à BEAUSOLEIL (06240), Chemin des Lucioles.

Née à NOVELLA (20226), le 12/06/1896 et décédée à MONACO le 26/12/1978.

Veuve de Monsieur Ange Marie VINCENZINI.

Concernant les biens ci-après désignés :

Commune de NOVELLA (2B Haute-Corse)

Diverses parcelles de terre sises sur le territoire de la commune de NOVELLA (20226), cadastrées de la manière suivante :

Préfixe	Section et N°	Adresse ou lieudit	Contenance	Nature
	A 370	ORZALE	02 ha 47 a 71 ca	
	A 371	ORZALE	01 ha 58 a 22 ca	
	A 374	ORZALE	72 a 92 ca	
	A 376	ORZALE	63 a 70 ca	
	B 92	ACQUA FREDDA	09 a 93 ca	
	B 93	ACQUA FREDDA	14 a 42 ca	
	B 94	ACQUA FREDDA	02 a 73 ca	
	B 359	PIANE	05 a 75 ca	
	B 360	FORCO AL POGGIO	02 a 32 ca	
	B 365	SAN MICHELE	38 a 88 ca	
	B 366	SAN MICHELE	18 a 94 ca	
	C 98	AGNIO	08 ha 51 a 75 ca	
Contenance totale			14 ha 87 a 27 ca	

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

"Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire. Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière."

Le présent avis sera affiché en mairie pendant 3 mois.

Pour avis,
Me Marie-Laure BARTOLI Notaire

Adresse courriel de l'étude : marie-laure.bartoli@notaires.fr (où doit être envoyé l'avis de réception par la Préfecture et la C.D.C).